

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

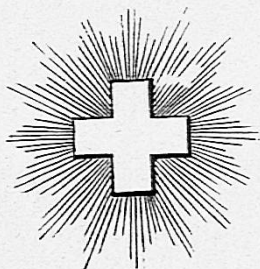
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les cours de vacances d'Iéna.* — *Chronique scolaire : Subventions scolaires. XVIII<sup>me</sup> cours normal de travaux manuels. Congrès scolaire. Vaud. Jura bernois. Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Les glaciers (fin).* — *Langue française : Le renard et le bouc.* — *Dictées.*

## LES COURS DE VACANCES A IÉNA

Ces cours ont été suivis en 1902 par 249 participants de nationalités très diverses ; la Suisse avait 9 représentants, dont un seul de langue française.

Les cours pédagogiques étaient de beaucoup les plus fréquentés ; venaient ensuite les cours scientifiques, puis artistiques, théologiques et philosophiques ; enfin, les cours de langues.

*Cours pédagogiques.* Ils comprenaient : *a)* un cours de didactique générale ; *b)* un cours de didactique spéciale ; *c)* une série de quatre leçons pratiques ; *d)* un cours sur la psychologie de l'enfant ; *e)* un cours sur la psychologie pathologique et le traitement des enfants anormaux ; *f)* un cours sur l'art à la maison et à l'école.

Les trois premiers — pour ne nous en tenir qu'à ceux-là — formaient un tout complet, un système bien lié et logique. L'harmonie entre professeurs, leur unité concertée de parole et d'action leur permettaient, comme bien l'on pense, de donner aux auditeurs une impression fidèle de la doctrine pédagogique enseignée au séminaire. Rappelons, en passant, que cette doctrine a été édifiée par un philosophe allemand de grande valeur, J.-Fr. Herbart († 1841). Nourri de bonne heure des idées de Pestalozzi, dont il était l'ami, et s'inspirant des idées géniales et des principes du grand éducateur suisse, Herbart a créé un système d'éducation tout à fait remarquable, que ses successeurs ont perfectionné et approprié à l'école publique.

*Didactique générale,* par le Dr W. Rein. — Ce professeur, actuellement le chef incontesté de l'école herbartienne et de la pédagogie allemande, est aussi l'auteur de divers ouvrages très estimés, entre autres d'une « Grande encyclopédie » en cinq volumes, et d'une « Pédagogie systématique » en deux forts volumes.

Dans son enseignement, il fait preuve d'une forte érudition. Il s'exprime avec la conviction enthousiaste d'un apôtre et, comme les années précédentes, a obtenu un grand succès, grâce à sa parole éloquente, à sa pensée claire, profonde et très méthodique.

Après une introduction historique, il esquissa de main de maître : le but de l'éducation, les bases d'un enseignement éducatif fondé sur la morale et la psychologie, l'ordre des études, l'application du principe de la concentration au plan d'études (*Lehrplan*); enfin, la méthode pédagogique (*Lehrverfahren*) proprement dite.

*Didactique spéciale.* Le dernier sujet a été repris et traité d'une façon détaillée par un maître de séminaire, M. Lehmensick, qui exposa la marche de l'enseignement dans chacune des branches du programme et l'application de la méthode aux leçons pratiques inscrites à l'ordre du jour. Il le fit avec cette compétence et cette précision qui caractérisent un praticien sûr de son affaire.

*Leçons démonstratives.* Elles furent au nombre de quatre : 1. Récit d'une légende de la Thuringe (élèves de 9 à 10 ans); 2. Le Blé (mêmes élèves); 3. La Télégraphie sans fil (élèves de 13 à 14 ans); 4. Leçon sur deux œuvres d'art : un tableau montrant « Le Christ recevant les pécheurs », et un paysage « Le soir » (mêmes élèves).

Le maître de l'école d'application qui fut chargé de les donner (M. Landmann) devait, certes, se trouver plus à l'aise à la fin de sa tâche qu'au début, car les auditeurs en veine de critique ne faisaient pas défaut.

*La manière du maître.* Ces leçons étaient conduites selon la marche et les règles déterminées en théorie. Point de verbiage, aucune parole inutile, rien qui ne fût préalablement réfléchi et calculé en vue d'une action certaine sur les élèves. La voie de l'observation et du raisonnement, non pas l'exposition directe; l'interrogation socratique, non pas la manière autoritaire et dogmatique.

Le maître se montra très habile à questionner les élèves, petits ou grands, à les stimuler, à les faire parler. Lui-même, somme toute, disait peu de chose... ce que les élèves ne pouvaient réellement trouver par eux-mêmes. Il se bornait souvent, par monosyllabes, à les orienter, à diriger le courant des idées, à revenir sur le connu avant d'aller à l'inconnu, à organiser la masse des idées en un système cohérent, à noter enfin au tableau les points de repère, le plan de la leçon au fur et à mesure qu'elle se déroulait.

Les écoliers étaient très intéressés à la besogne; éveillés, actifs, ils s'exprimaient avec facilité.

Somme toute, on avançait peu, mais on allait sûrement et au fond des choses.

Le plan du maître pour chacune des leçons (sauf pour celle sur les deux œuvres d'art) était à peu près le suivant (je laisse la terminologie de côté) :

1. Indication précise de l'objet de la leçon. 2. Interrogation en vue de rassem-



bler les représentations et les expériences que pouvaient avoir en ce moment les écoliers sur l'objet indiqué. 3. Notions nouvelles; analyse des éléments constitutifs de l'objet. Intuition directe. 4. Synthèse ou recombinaison. Association. 5. Idées générales; utilité, valeur, emploi des connaissances acquises<sup>1</sup>.

Ces cinq-étapes doivent se retrouver dans tout ordre d'études et à tous les degrés; elles peuvent comporter plusieurs heures de leçon.

M. Landmann parcourut chaque fois ces différentes étapes de la façon la plus naturelle du monde. L'on avait ainsi la preuve qu'en respectant les prescriptions d'une excellente méthode, un maître ne peut que gagner en valeur et en force dans son enseignement.

*Lacunes du programme.* Ayant fait une étude de la théorie de Herbart avant même que de me rendre à Iéna, je me proposais là-bas d'examiner de près les résultats pratiques, d'aller au fond des choses, de me rendre un compte exact des effets produits par la méthode sur la jeunesse scolaire, sur sa manière de penser, d'agir, de travailler.

J'ai été quelque peu déçu sous ce rapport.

Je n'ai vu des écoliers que peu de temps, et encore en qualité de petits auditeurs. Les leçons qui leur furent données étaient avant tout démonstratives, c'est-à-dire que le professeur entendait montrer l'application de la théorie. L'une d'elles a même duré une heure et demie. Elles roulaient du reste sur des sujets faciles et déjà intéressants par eux-mêmes.

Pour donner suite à mon idée, il aurait fallu être à même de fréquenter, par exemple, durant plusieurs jours de suite, chacune des classes des différents degrés. Tout au moins aurait-il été intéressant de pouvoir jeter un coup d'œil dans les cahiers des élèves, ne serait-ce que pour voir si le langage écrit est à la hauteur du langage oral... Ce qui serait tout simplement superbe<sup>2</sup>.

Or, les classes étaient en vacances, et sauf quelques petits modelages, on ne nous a rien exhibé.

C'était là une fâcheuse déconvenue lorsqu'on aime à juger de l'arbre à ses fruits, d'une méthode à ses effets réels et tangibles. Il est vrai que, de ce côté, rien n'était prévu au programme.

Je n'ai guère pu constater qu'un détail au cours d'une visite des locaux, c'est que les classes de l'école d'application ne comptent que 16 à 20 élèves, facteur qui doit entrer en ligne de compte dans l'appréciation des élèves présentés.

Enfin, dirai-je d'une manière générale que la pédagogie de Herbart suppose, au reste, pour être bien comprise, la connaissance préalable des notions élémentaires de la logique et de la psychologie moderne — dont ce philosophe a été l'un des fondateurs —, car il ne suffit pas ici de mémoriser une terminologie plus ou moins savante, de retenir une théorie plus ou moins abstraite, mais il s'agit de posséder un savoir vécu qui nécessite une véritable cul-

<sup>1</sup> Voir *Die fünf formalen Stufen*, de Th. Wiget, Coire.

<sup>2</sup> Nous devons rassurer pleinement M. Hillebrand. S'il avait passé quelques semaines de plus à Iéna, il aurait pu constater les remarquables résultats auxquels on arrive dans les classes du *Séminaire pédagogique*. (*La Réd.*)



ture de l'esprit. Les instituteurs allemands entreprennent en général cette étude vers la dix-neuvième ou la vingtième année, reste à savoir ce qui leur en reste par la suite; aussi, pour en avoir le cœur net, aurais-je désiré voir à l'œuvre, à côté du praticien expérimenté et fort habile qui a fonctionné, quelques tout jeunes instituteurs chez lesquels on eût pu mieux discerner les résultats directs de la culture pédagogique et l'influence du séminaire. Cela, il est vrai, ne rentrait pas dans le programme des cours<sup>1</sup>.

L'on voudra bien remarquer\* que je n'é mets aucune critique dans ce qui précède; je regrette simplement de ne pouvoir signaler des résultats effectifs, tout en indiquant divers points sur lesquels il faut être renseigné avant de se prononcer en pleine connaissance de cause.

Au demeurant, j'aime à croire que les informations complémentaires seraient excellentes.

En attendant, il est de fait que le Dr Rein et ses deux habiles collaborateurs nous ont exposé un système d'enseignement éducatif réglé dans les moindres détails et dont l'étude s'impose à l'attention de tout homme d'école. L'on doit y reconnaître bon gré, mal gré, un fonds de vérités générales doublées d'applications logiques et très heureuses, dont on peut tirer un excellent parti pour améliorer certaines parties de notre organisme scolaire. Mentionnons, entre autres, les points suivants qui mériteraient chacun un développement spécial :

1. L'enseignement narratif tel qu'il a été exposé. 2. Les étapes de l'enseignement. 3. Les applications du principe de la concentration. 4. L'esprit de méthode qui caractérise l'organisation scolaire, l'unité d'ensemble. 5. Le caractère psychologique de l'enseignement. 6. La question d'une méthode unique et commune, etc., etc.

*Conclusion.* Somme toute, après avoir vu à l'œuvre les pédagogues d'Iéna, il est impossible de leur refuser un juste tribut d'estime et de considération.

Si Pestalozzi fut pour l'Allemagne l'initiateur de la pédagogie moderne, son ami et continuateur, le philosophe Herbart, en a été l'organisateur, le logicien, et son œuvre méthodique, tour à tour patronnée par des hommes d'école marquants tels que Stoy, Ziller, Dörpfeld, Rein, etc., subsiste intacte, pleine de vitalité, avec la sanction de près d'un siècle d'existence et l'auréole du succès.

HILLEBRAND.

Le programme des cours de vacances d'Iéna, qui auront lieu en août prochain, vient de paraître. Il est des plus riches. M. Flügel y donnera, entre autres, six conférences sur *J.-F. Herbart et ses adversaires* (Hegel, Lotze, Wundt, Paulsen, Dittes, Natorp). Sur demande, ce programme sera envoyé par la Rédaction de l'*Educateur*.

<sup>1</sup> Il ne faut pas demander à un cours de vacances ce qu'il ne peut pas donner. (*La Réd.*)

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**La subvention à l'école primaire.** — La commission du Conseil national pour le projet de loi relatif à la subvention de la Confédération à l'école primaire s'est réunie vendredi et samedi au Grand Hôtel de Caux, sous la présidence de M. Gobat. M. Ruchet, conseiller fédéral, a pris part aux délibérations. La commission a adopté sans changements importants le deuxième projet du Conseil fédéral.

A l'article 2, énumérant les buts auxquels devront être exclusivement affectés les subsides de la Confédération, entre autres l'instruction du corps enseignant, la commission a fait insérer au procès-verbal l'explication suivante : L'expression « instruction du corps enseignant » comprend toutes les mesures dans ce but, y compris la construction de bâtiments pour les écoles normales.

A l'art. 4, la commission a discuté tous les modes de répartition de la subvention fédérale dont il a été question ces derniers temps, y compris celui du *Pionnier*, tendant à répartir la subvention proportionnellement au nombre des enfants qui fréquentent l'école.

Un membre de la commission a proposé un système mixte tendant à répartir la subvention proportionnellement au nombre des enfants ayant atteint un âge à déterminer.

La commission a écarté toutes ces propositions et s'en est tenue au système du projet du Conseil fédéral, qu'elle considère comme plus simple, plus juste et comme respectant mieux le droit de souveraineté des cantons que garantit le nouvel article 27 *bis* de la Constitution fédérale.

La répartition sera donc faite sur la base de 60 centimes par tête de population de résidence, d'après les chiffres du dernier recensement fédéral. Une subvention complémentaire de 20 centimes par tête de population sera accordée aux cantons de montagnes. (Voir *Educateur* du 22 juin 1901 et du 11 octobre 1902).

Le Conseil national abordera probablement la discussion du projet dans la session de mars. Mais il est douteux que le Conseil des Etats puisse en être saisi avant la session de juin.

**XVIII<sup>me</sup> Cours normal suisse de travaux manuels, à Lucerne, du 12 juillet au 8 août 1903.** — La *Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons* organise, à Lucerne, du 12 juillet au 8 août 1903, le XVIII<sup>me</sup> Cours normal suisse de travaux manuels, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Lucerne.

*Ce cours a pour but :* a) de faire connaître la valeur éducative des travaux manuels considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement ; b) de mettre les participants à même de donner cet enseignement d'une manière méthodique ; c) de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

### ORGANISATION.

a) *Enseignement.* L'enseignement sera donné en français et en allemand et comprendra les sections suivantes :

1<sup>o</sup> Cours élémentaire ; 2<sup>o</sup> Cartonage ; 3<sup>o</sup> Travail à l'établi (menuiserie) ; 4<sup>o</sup> Sculpture en coches et en champlevé ; 5<sup>o</sup> Modelage ; 6<sup>o</sup> Travail du métal ; 7<sup>o</sup> Cours spécial pour la confection d'objets se rapportant à l'enseignement intuitif.

b) *Durée du cours.* Chaque branche sera enseignée pendant toute la durée du cours, soit pendant 4 semaines, à raison de 9 heures par jour. Il n'y aura pas de leçons le samedi après midi, qui sera consacré à des courses, ou à la visite des musées et des curiosités de Lucerne et des environs.



c) *Inscriptions*. Les instituteurs qui désirent suivre le XVIII<sup>me</sup> cours normal de travaux manuels devront adresser leur demande, avant le 1<sup>er</sup> mai, au Département de l'instruction publique du canton de Lucerne, ainsi qu'au Département de l'instruction publique de leur propre canton. Les inscriptions indiqueront d'une manière formelle la branche choisie.

d) *Frais*. La finance d'inscription, payable dans la première semaine du cours, a été fixée pour chaque participant à Fr. 60. — pour les six premières sections et à Fr. 65. — pour le cours spécial (7<sup>e</sup> section).

On trouvera facilement pension et logement dans les prix d'environ 80 francs par mois. Il n'a pas été prévu de logement en commun. Le Directeur du cours se met à la disposition des participants pour leur procurer pension et logement pour la durée du cours.

e) *Subvention fédérale*. Le Département fédéral de l'Industrie a bien voulu accorder à chaque participant une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. En aucun cas, les subsides communaux ne pourront entrer en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale. Chaque participant subventionné est instamment prié de vulgariser les connaissances acquises au cours, soit par des conférences, soit, ce qui est encore préférable, par la création de classes de travail manuel.

f) *Conférences*. La partie théorique sera traitée soit dans les sections, soit dans des conférences suivies de discussion.

#### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les travaux manuels doivent avoir pour but d'apprendre à *observer* et à *penser*. Ils font appel à l'activité propre et personnelle de l'enfant pour lui donner avec le *savoir*, le *pouvoir*, c'est-à-dire des connaissances réfléchies, en même temps qu'une dextérité générale indispensable.

Le XVIII<sup>me</sup> cours normal suisse des travaux manuels comprendra :

1<sup>o</sup> *Le cours élémentaire*, pour le degré inférieur de l'école primaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> année d'école). Ce cours comprend une quantité d'exercices propres à vivifier l'enseignement général et à le rendre plus intuitif. Tous ces exercices peuvent se faire dans la classe même et par des moyens très simples. Le cours élémentaire doit particulièrement attirer l'attention des instituteurs et des institutrices qui enseignent dans le degré inférieur.

2<sup>o</sup> *Le cartonnage*, pour le degré intermédiaire de l'école primaire (3<sup>me</sup> à 5<sup>me</sup> et éventuellement 6<sup>me</sup> année scolaire) Ce travail est la suite toute naturelle du cours élémentaire ; il exige beaucoup de propreté et d'exactitude ; il fournit des objets qui peuvent être utilisés à la maison et sont en rapport intime avec l'engnement du dessin et de la géométrie. Ces deux premières subdivisions montreront pratiquement aux instituteurs comment, avec une dépense annuelle minime, ils peuvent introduire le travail manuel dans leurs classes.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> *Les travaux à l'établi et la sculpture*, pour les dernières années scolaires. Ces exercices exigent plus de force corporelle et la sculpture suppose la connaissance du travail à l'établi.

5<sup>o</sup> *Le modelage* est un moyen de développement très important pour l'œil et la main ; il peut rendre des services à tous les degrés de l'école primaire. Les instituteurs trouveront dans ce cours, où une large part sera faite au dessin, des directions extrêmement utiles pour leur enseignement.

6<sup>o</sup> *Les travaux sur métal* se donnent pour la première fois dans les cours normaux suisses de travaux manuels. Dans la ville de Zurich et à l'étranger, ils ont obtenu un grand succès. Ces travaux se font à froid et donnent lieu à une quantité d'applications intéressantes du dessin décoratif. Ce cours forme un excellent complément aux cours donnés jusq'ici.

7<sup>o</sup> *Le cours spécial* est destiné aux maîtres des degrés supérieurs de l'école primaire et à ceux de l'école secondaire. Une certaine habileté dans le travail du carton et du bois est nécessaire pour le suivre.



Dans chaque section, les participants prépareront une collection de travaux qui pourront être exécutés à l'école.

Les *Départements cantonaux de l'Instruction publique* sont priés de faire connaître la présente circulaire au personnel enseignant placé sous leur direction et d'indiquer au Département de l'Instruction publique du canton de Lucerne le montant de la subvention accordée.

Les *instituteurs et les institutrices de la Suisse* sont invités, dans l'intérêt de l'éducation de la jeunesse, à suivre nombreux le XVIII<sup>me</sup> cours normal des travaux manuels. MM. les maîtres et la direction du cours feront tous leurs efforts pour que les participants y trouvent une compensation au sacrifice de leurs vacances d'été.

Le directeur du cours, M. le recteur *K. Egli*, à Lucerne, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient lui être demandés. Il indiquera, notamment, par circulaire, aux instituteurs inscrits :

- 1<sup>o</sup> le lieu et la date de l'ouverture des cours ;
- 2<sup>o</sup> le programme et l'horaire de chaque cours ;
- 3<sup>o</sup> les outils que chaque participant devra se procurer.

Sur demande, il communiquera les renseignements spéciaux relatifs à la pension et au logement.

**Congrès scolaire.** — La section de Zurich de la Société suisse des instituteurs se charge de l'organisation du congrès de 1903. La question de l'emploi des subventions scolaires figurera encore à l'ordre du jour des discussions, ainsi que le sujet *l'Art et l'Ecole* (Décoration des parois, illustrations des manuels, tendances nouvelles dans l'enseignement du dessin, etc.)

VAUD. — **Musée scolaire.** — Un certain nombre d'exemplaires des deux ouvrages ci-après sont mis à la disposition du public dans la salle de lecture :

1. F. GUEX. *Education et Instruction*. Rapport présenté au Conseil fédéral sur le Groupe I de l'Exposition de Paris en 1900.

2. L. GENOUD. *L'enseignement professionnel*. Rapport présenté aux Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, à la suite de la susdite Exposition.

Sur demande, ces ouvrages seront aussi envoyés, pour un certain nombre de jours, à ceux qui en exprimeront le désir.

— **Fournitures scolaires.** — L'auteur du manuel d'histoire biblique, Nouveau-Testament, M. L. Emery, professeur de théologie à l'Université, nous charge de communiquer aux membres du personnel enseignant qu'il recevra avec reconnaissance les remarques et desiderata que l'on pourrait avoir à présenter concernant cet ouvrage.  
L. HENCHOZ.

**Tir à l'arbalète.** — Dernièrement, le comité central de la Société suisse des carabiniers s'occupait de l'introduction, dans les écoles secondaires, du tir à l'arbalète.

Il existe, dans l'école primaire de *Mur*, une société d'arbalétriers, comprenant les garçons de l'école (20-25), possédant plusieurs arbalètes et se livrant, chaque année, à deux grands tirs. Ces garçons, qui ont un drapeau et des couleurs, sortent de la société le jour où ils quittent l'école.  
G. AUBORT, inst.

JURA BERNOIS. — **Synode scolaire.** — Le 8 février, M. Chochard, instituteur à Sonvilier, a été élu membre du Synode scolaire cantonal, en remplacement de M. Emile Mercerat, son collègue, décédé.

† **Pierre Breton.** — Le 15 février, à 10 heures du matin, est décédé, chez ses parents à Boncourt, Pierre Breton, instituteur de la classe supérieure de Soyhières. Né le 24 mai 1881, Pierre Breton suivit les cours de l'Ecole normale de Porrentruy ; il fut breveté le 7 avril 1900. Pendant l'année scolaire 1900-

1901, il remplaça à la deuxième classe primaire de Delémont M. Botteron, actuellement retraité. Nommé à Soyhières au printemps de 1901, il dut quitter ses fonctions l'automne dernier et se faire remplacer pour cause de maladie.

D'un caractère doux et aimable, toujours disposé à rendre service, Breton emporte les regrets de tous les collègues. Par ses qualités sérieuses d'éducateur, par l'ordre qu'il avait dans sa classe, par la méthode qu'il mettait dans son enseignement, Pierre Breton s'était fait apprécier des autorités scolaires.

Sur la tombe, M. C. Billieux, instituteur, président du Synode scolaire de Delémont, et M. Beucler, instituteur à Boncourt, ont pris la parole pour retracer en termes émus la courte carrière de leur jeune collègue, auquel ils ont adressé de touchants adieux.  
H. GOBAT.

BERNE. — Après une longue discussion, le Grand Conseil a adopté, par 127 voix contre 22, les propositions du gouvernement concernant la réorganisation de l'Ecole normale cantonale.

En conséquence, l'Ecole sera scindée. Les deux classes inférieures resteront à Hofwyl et les deux classes supérieures seront transférées à Berne.

Grand enthousiasme dans le corps enseignant bernois.

ALLEMAGNE. — La pénurie d'instituteurs se fait de plus en plus sentir en Allemagne et notamment en Prusse. Dans la province de Posen, en particulier, le gouvernement a fait fermer de nombreuses classes parce qu'on ne trouve point de maîtres pour les diriger. Partout les classes sont surchargées et comptent 145, 159, 168, 180 et même, c'est le cas de Plonkowo, 262 enfants pour un seul instituteur !

— Le gouvernement a ordonné d'ouvrir une enquête sur les occupations accessoires des maîtres dans le duché de Saxe Cobourg-Gotha.

---

### Bibliographie.

---

*La Sainte Bible illustrée*, publiée d'après la version Segond, sous la direction de M. le pasteur G. Secretan. Un magnifique volume grand in-8<sup>o</sup>, d'environ 1200 pages de texte, avec 850 illustrations. 16 livraisons à 1 fr. 35, franco, prix de souscription ; pour les non-souscripteurs, fr. 2. — F. Zahn, éditeur à Neuchâtel.

La suite de cet ouvrage, jusqu'à la livraison 14, que nous venons de recevoir, confirme pleinement l'impression favorable que nous avaient laissée les fascicules I et II dont nous avons naguère annoncé l'apparition.

Cette magnifique publication, que nous devons à M. Zahn, l'infatigable éditeur de tant de belles œuvres littéraires et artistiques, mérite à tous égards le bienveillant intérêt de nos lecteurs. Ainsi richement illustré par les Maîtres anciens et modernes, et offert à un prix accessible à toutes les bourses, le « Livre des Livres » est un véritable trésor d'art religieux qui rencontrera, nous en sommes convaincus, au sein de nos familles, l'accueil chaleureux et sympathique auquel il a droit et que nous lui souhaitons sans restriction.

— *Dictionnaire géographique de la Suisse*, par Charles Knapp et Maurice Borel, 61, 62, 63 et 64<sup>me</sup> livraisons, de Genève (ville) à Gliasen (Piz da). Neuchâtel, Attinger frères, éditeurs.

— M. R. Horner, professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg, auteur de nombreux ouvrages sur l'enseignement primaire et secondaire, vient de publier une nouvelle et très intéressante monographie : *L'Enseignement de la langue maternelle au Collège*.



## PARTIE PRATIQUE

### SCIENCES NATURELLES

#### Les glaciers. (Suite).

##### MOUVEMENT DES GLACIERS

Malgré leur apparente immobilité, les glaciers cheminent dans le lit sur lequel ils reposent. Les objets qu'on y laisse tomber se retrouvent plusieurs années après à un niveau inférieur. En 1861, on a vu sortir du pied du glacier des Bossons (Mont Blanc) les vêtements des victimes de l'accident survenu en 1820 plusieurs kilomètres en amont.

L'échelle que les guides de Saussure avaient abandonnée en 1788 au pied de l'Aiguille Noire fut retrouvée 50 ans après, à plus de 4000 mètres en aval, ce qui représente une progression de 80 mètres par an.

C'est le naturaliste neuchâtelois *Agassiz* qui le premier eut l'idée de faire des mesures précises pour déterminer la nature du mouvement des glaciers. Il planta, suivant une ligne droite transversale, sur le glacier de l'Aar, une série de piquets, en face de deux points de repère fixes placés sur les deux rives rocheuses du glacier. Au bout de quelques semaines déjà on voit les piquets se déplacer avec une vitesse inégale de telle façon qu'ils dessinent une courbe convexe dans la direction d'avancement du glacier (voir fig. 1).

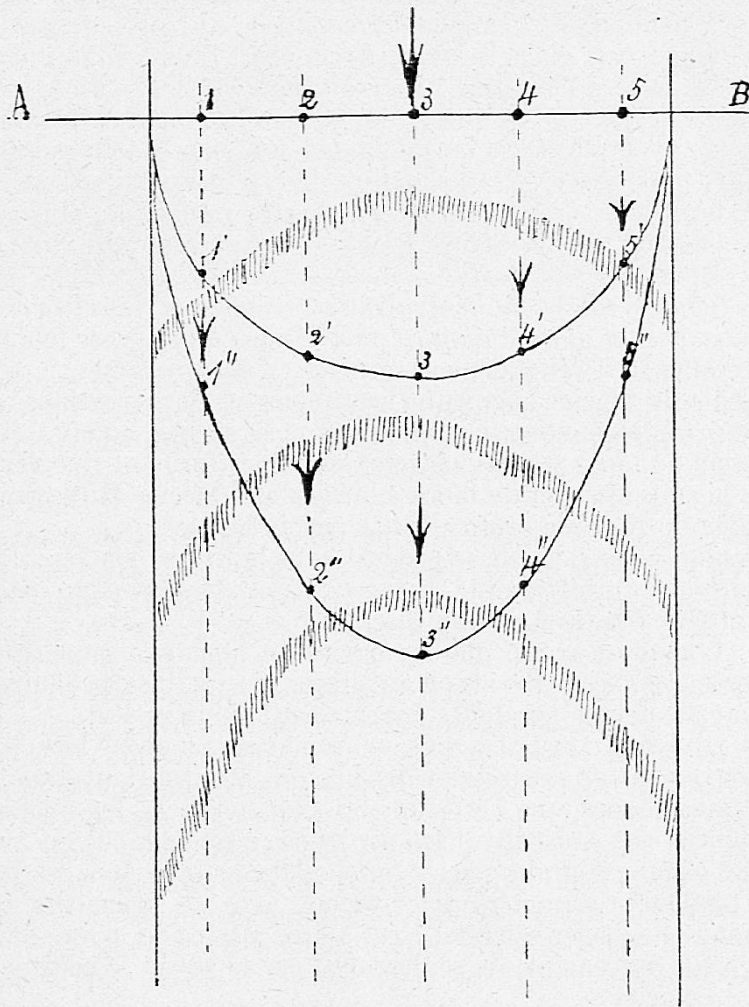


Fig. 1.



Les piquets 1, 2, 3, 4, 5 préalablement alignés suivant la ligne A B avancent irrégulièrement ; le piquet du milieu se déplace plus vite que les autres. Les lignes hachées indiquent la position des crevasses transversales.

Ces expériences répétées depuis par plusieurs savants (Desor, Forbes, Tyndall, Forel). ont permis de constater que les glaciers suivent dans leur mouvement exactement les mêmes lois que celles qui règlent l'écoulement de l'eau des rivières. Le déplacement est plus rapide au centre que sur les bords, et à la surface qu'au fond. La vitesse augmente dans les étranglements et diminue quand le glacier s'élargit ; dans les tournants, il y a surélévation du glacier sur la rive convexe et la vitesse augmente sur la rive concave. Enfin au passage des gorges, il y a ralentissement du mouvement avant le rétrécissement, gonflement de la masse et accélération de la vitesse au passage de la gorge.

(Faire remarquer toutes ces particularités au moyen de petits morceaux de bois qu'on jette dans le cours d'un ruisseau, d'un torrent ou d'une rivière).

La seule différence entre l'écoulement d'un glacier et celui d'un fleuve ou d'une rivière réside dans la vitesse d'avancement. *Celle des glaciers est extrêmement lente* ; elle varie de 5 centimètres à 1 m. 25 par 24 heures, tandis que le Rhône s'écoule souvent avec une vitesse de 1 m. 50 à la seconde.

#### PLASTICITÉ DE LA GLACE

Les expériences que nous avons citées plus haut concernant la *plasticité* de la glace, c'est-à-dire son moulage et son regel sous l'influence de la pression, nous permettent de comprendre comment, grâce à son propre poids et à celui des masses de neige qui constamment viennent le recouvrir, un glacier peut se *mouler* sur son lit. Toutefois, si la glace se moule facilement sous l'influence d'une pression régulière, elle ne se prête guère à de grands efforts de *traction*, elle ne s'allonge pas lorsqu'on l'étire. Or, le milieu du glacier cheminant plus rapidement que les côtés, il se produit dans sa masse des tensions inégales qui déterminent la rupture de la glace et la formation de *crevasses* qui souvent traversent toute la largeur du glacier et dont les bords, écartés parfois de plusieurs mètres l'un de l'autre, laissent une ouverture béante pouvant atteindre une profondeur de cent mètres et plus.

*Les crevasses transversales sont généralement arquées en sens contraire de la direction d'écoulement du glacier dans sa partie supérieure* (voir fig. 1) ; dans sa partie inférieure elles sont généralement arquées en sens inverse.

Lorsque la pente du glacier augmente brusquement, les crevasses se forment dans tous les sens et deviennent si nombreuses et si serrées qu'elles découpent la masse en une série de blocs appelés *séracs*. Ces séracs forment une véritable cascade d'aiguilles gigantesques et de blocs énormes aux formes fantastiques séparés par un vrai dédale de gouffres profonds aux parois bleues.

Chaque fois qu'un étranglement se produit dans le lit du glacier, il en résulte un véritable *laminage* qui détermine la production de *crevasses longitudinales* c'est-à-dire parallèles à la direction du glacier.

(Expérience : Lorsqu'on comprime fortement un bloc de glace entre deux plateaux d'une presse, les faces latérales étant libres, on voit se produire par suite de l'étranglement des fentes parallèles aux plateaux de la presse).

#### EFFETS DE TRANSPORT DES GLACIERS. — MORAINES ET BLOCS ERRATIQUES

Dans leur mouvement de progression les glaciers transportent tous les débris ; terre, sable, gravier et rocs, que l'érosion, les avalanches et les éboulements lui amènent. Ces débris, qui constituent les *moraines*, s'acheminent en longues traînées noirâtres de chaque côté du glacier où elles forment parfois des talus de 40 à 20 mètres de hauteur. Ces matériaux voyagent avec la glace sur laquelle ils reposent, et lorsque le glacier s'arrête, c'est-à-dire atteint le point où la fusion fait équilibre à son avancement, ils se déposent sur le sol et constituent la *moraine frontale* du glacier.

Lorsque deux glaciers se fusionnent pour continuer en commun leur écoulement, la réunion de leurs moraines latérales forme une *moraine médiane* qui continue son trajet sur la partie bombée du glacier.

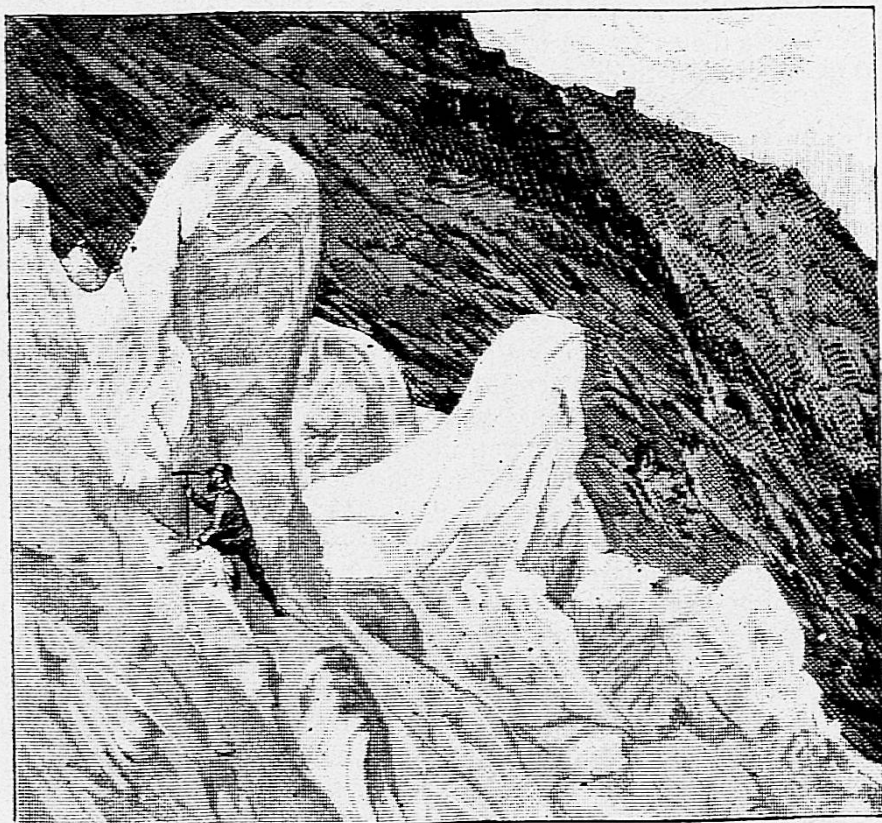


Fig. 2.

#### VARIATIONS PÉRIODIQUES DES GLACIERS. — CRUES ET DÉCRUES

L'avancement d'un glacier et spécialement le point où s'arrête sa partie inférieure, son *front*, dépend principalement des deux facteurs suivants : *l'alimentation* ou quantité de neige qu'il reçoit et *l'ablation* résultant de la température de la région où il aboutit.

Or, soit la quantité de la neige tombée, soit la température, peuvent surtout dans les régions montagneuses, varier notablement d'une année à l'autre et suivant les diverses saisons. L'observation établit que les glaciers des Alpes subissent des oscillations telles qu'à vingt ou trente ans d'intervalle leur front peut avancer ou reculer de un kilomètre.

Une série d'hivers très humides pendant lesquels de fortes quantités de neige tombent sur les montagnes entraîne une augmentation dans le volume des glaciers. Si la vitesse d'écoulement plus grande qui en résulte n'est pas équilibrée par de fortes températures estivales, le front du glacier s'avance plus vite qu'il ne fond et descend parfois très bas.

Les glaciers du Mont Blanc descendent jusque dans la région des céréales et leur front cotoie des champs cultivés et des vergers. Dans la Nouvelle-Zélande il existe des glaciers provenant de montagnes sur lesquelles il tombe trois fois plus d'eau et de neige que dans nos Alpes et qui, grâce à cette forte alimentation, sont assez puissants pour *descendre jusque dans la région des palmiers*, avant d'être arrêtés par la fusion de leur front.

Ces exemples nous montrent que *la cause la plus importante du grand dévelop-*



pement des glaciers consiste dans l'abondance de l'humidité qui tombe sur la région qui les alimente.

Les hautes montagnes du Pâmir, au centre de l'Asie, malgré leur grande élévation, 5000 à 7000 mètres, et le froid qui y règne, grâce à la faible quantité de neige qu'elles reçoivent, ne possèdent presque pas de grands glaciers.

La dernière série d'étés secs et chauds que nous avons eus depuis 1880 environ (sauf 1896 et 1902) s'est traduite par un recul presque général des glaciers de nos Alpes<sup>1</sup>.

Le recul d'un glacier ne consiste pas dans un *mouvement rétrograde* de la glace, mais simplement dans une fusion de son front et de ses bords. Les moraines qui se trouvaient sur les portions fondues, n'étant plus soutenues, se déposent simplement sur le sol préalablement recouvert par la glace. Il en résulte que l'emplacement d'une moraine abandonnée fixe d'une façon à la fois précise et durable les anciennes limites du glacier qui l'a transportée, alors même que celui-ci s'est retiré depuis longtemps.

C'est ainsi que la présence sur les flancs du Jura de moraines formées de cailloux alpins, prouve d'une façon irréfutable qu'autrefois les glaciers des Alpes se sont étendus jusqu'au Jura. Ils couvraient alors tout le Plateau suisse sur lequel ils ont abandonné au cours de leur retrait les nombreuses *gravières* exploitées pour les constructions, les dépôts d'*argiles* ou *boves glaciaires* employées pour la fabrication des briques, ainsi que de nombreux blocs de *granits* dits *blocs erratiques*, abondants surtout vers le pied du Jura.

Les dépôts d'origine glaciaire que l'on rencontre, soit sur le Jura, soit sur le Plateau, se reconnaissent à la nature des roches qui les forment. Tandis que les roches du Jura sont blanchâtres ou rougeâtres, parfois jaunes, et que le Plateau est surtout formé de molasse, les blocs erratiques sont presque tous formés de granit ou de gneiss qu'on ne rencontre que dans les Alpes. Quant aux moraines, elles ne contiennent guère que des cailloux très durs à cassure cristalline ou des calcaires noirâtres également très durs et ne ressemblant pas à ceux du Jura. En outre, les cailloux qui forment les moraines possèdent généralement des contours anguleux ; les cailloux arrondis ne s'y trouvent qu'en minorité, ils sont amoncelés sans ordre apparent, les gros éléments mélangés avec les petits.

Les *alluvions*, c'est-à-dire les matériaux transportés par les torrents, sont formés de cailloux arrondis et disposés en couches plus ou moins régulières par ordre de densité, les gros éléments ensemble séparés des petits, qui forment des couches distinctes.

(Observer des gravières en exploitation).

ACTION DU GLACIER SUR SON LIT. — ROCHES POLIES ET STRIÉES. — MOULINS.

Sous l'influence de la chaleur de l'été, la surface des glaciers se fond et donne lieu à de nombreux petits ruisseaux qui sillonnent sa surface en creusant de petites rigoles plus ou moins profondes. Pendant le mois d'août, l'épaisseur de glace qui disparaît de la surface du glacier peut atteindre 3 à 4 cm. par jour. Le ruissellement superficiel est en outre alimenté par la *condensation de la vapeur d'eau atmosphérique* qui s'effectue au contact de la masse froide du glacier. (Comparez avec le phénomène de la rosée ; condensation de la vapeur d'eau atmosphérique par le refroidissement nocturne).

L'eau qui s'écoule sur le glacier ne tarde pas à rencontrer une crevasse dans laquelle elle s'engouffre ; quelquefois elle pénètre par une mince fissure qu'elle élargit en forme de puits circulaire appelé *moulin*. Ces moulins peuvent parfois se poursuivre sur 100 à 200 mètres de profondeur.

<sup>1</sup> Il y a près de vingt-cinq ans que M. le professeur F.-A. Forel a organisé un série d'observations sur les *variations périodiques des glaciers alpins*. Les derniers rapports sur cette question sont publiés par MM. Forel, Muret et Lugeon dans l'*Annuaire du Club alpin suisse*.



Toute l'eau de fusion se réunit sur le fond du glacier en un torrent parfois considérable qui s'échappe par une sorte de tunnel creusé dans la glace ou par une gorge creusée dans le roc sous l'action du sable et des cailloux qu'elle charrie.

En même temps que l'eau de ruissellement, les crevasses reçoivent aussi des cailloux et des graviers provenant des moraines :

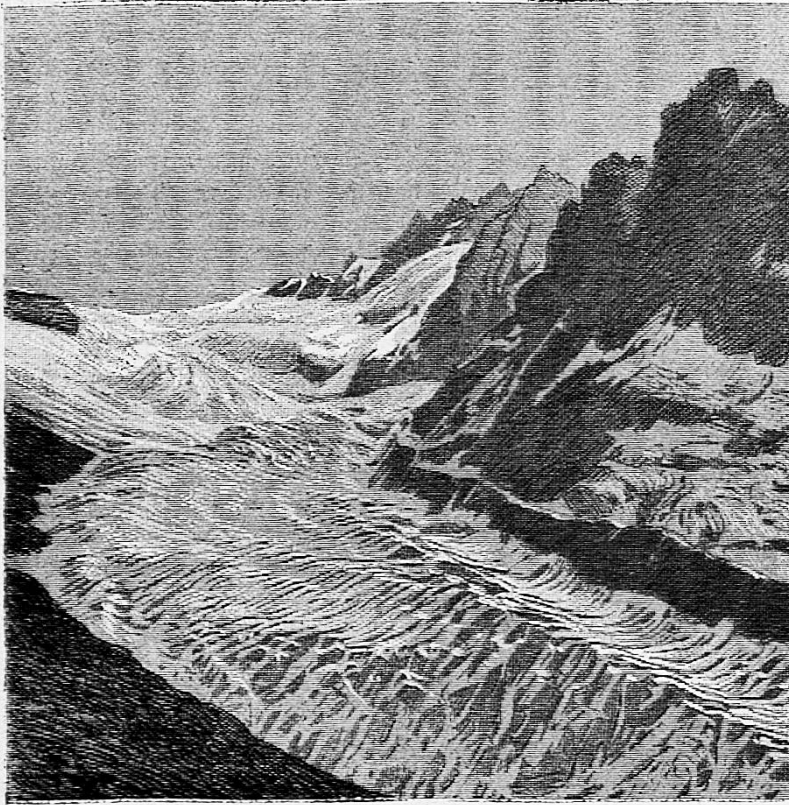


Fig. 3.

Grâce à la pression du glacier, ces cailloux, enchâssés dans la glace comme dans un manche solide, rabotent le lit rocheux et suivant leur dureté y tracent des *stries* parallèles atteignant plusieurs mètres de longueur. Parfois, cédant à la pression, ils s'écrasent sur le fond qu'ils *polissent* sur de grandes étendues.

Les cailloux emprisonnés dans la glace et qui frottent sur le fond sont eux-mêmes très souvent *polis* et *striés*. Il n'est pas rare d'en rencontrer dans les moraines du Plateau ou du Jura.

Tous les débris broyés qui s'accumulent sur le fond du glacier forment la boue glaciaire et sont insensiblement entraînés avec l'eau de ruissellement ; ils constituent la *moraine profonde*.

#### RÔLE DES GLACIERS

Les glaciers représentent à la fois de formidables réservoirs et de puissants régulateurs pour l'écoulement des eaux. Ils jouent, mais à un plus haut degré encore, vis-à-vis de l'eau qui tombe sur les hauts sommets, le même rôle que les forêts vis-à-vis des pluies ; ils la retiennent et l'abandonnent avec la régularité d'une source.

C'est grâce aux glaciers des Alpes que les *grands fleuves d'Europe qui en sortent ont un débit presque constant*. A l'inverse des fleuves de plaine ou de plateau. (Loire, Tago, Seine, etc.) qui pendant la saison chaude diminuent, le Rhin, le Rhône, le Pô, le Danube, grossis par la fonte des neiges et des glaciers, roulent plus d'eau en été qu'en toute autre saison.

Grâce à ses glaciers la chaîne des Alpes fait sentir son influence bienfaisante sur une grande partie de l'Europe.

OBJETS D'INTUITION

*Manuel-Atlas Rosier, degré intermédiaire* fig. 7, 12, 13, 45, 53 et 54 ; représentant des massifs alpins, des glaciers avec leurs moraines, etc.

*Même manuel degré supérieur, fig. 49. Planches, gravures, illustrations diverses, Mon voyage en Suisse, partie alpine.* P. JACCARD.

## LANGUE FRANÇAISE

### Le loup et l'agneau.

Lorsqu'on étudiera ce petit chef-d'œuvre de La Fontaine, rien ne sera plus facile d'intéresser les enfants en leur faisant faire à ce propos un petit cours d'histoire et de géographie, d'histoire naturelle, de morale, de langue française et même de grammaire. Quelques indications brèves pour ce genre d'étude faciliteront quelque peu le maître.

Il faudra tout d'abord en lire le titre, et s'assurer, avant d'aller plus loin, si les enfants savent bien ce que c'est qu'un loup et ce que c'est qu'un agneau. Les notions d'histoire naturelle trouveront leur place ici, et l'on dira pourquoi les hommes sont comparés quelquefois à des loups ou à des agneaux. On lira ensuite la fable tout entière, et le maître fera bien, dans la plupart des cas, de commencer par lire lui-même en faisant reprendre cette lecture par les enfants qui lisent avec le plus d'intelligence. C'est ici que viendra l'explication proprement dite et voici comment on pourra procéder.

La morale, placée d'ordinaire à la fin des fables, est ici en tête :

« La raison du plus fort est toujours la meilleure ». Il faut donc l'étudier et l'expliquer tout d'abord, en montrant quel est son véritable sens. Il s'agit ici non pas d'un précepte de morale, mais d'une vérité d'expérience que La Fontaine veut mettre dans tout son jour : « On a beau avoir raison, si l'on n'est pas le plus fort on n'a jamais raison ; l'histoire de l'agneau et celle du vaillant peuple boer le prouvent ». Les mots *raison du plus fort* signifient *raisons données par le plus fort*, et comme La Fontaine parle ironiquement, le vrai sens de la phrase est celui-ci : les raisons données par le plus fort sont souvent les plus mauvaises, mais elles triomphent toujours ; du temps de La Fontaine on écrivait en latin sur les pièces de canon : *dernière raison des rois*. *Tout à l'heure*, qui finit le second vers, signifiait alors *tout de suite*, la preuve en est que l'avare de Molière voulant chasser un domestique lui dit : « Hors d'ici tout à l'heure et qu'on ne réplique point ».

Le récit qui vient ensuite est court (27 vers en tout), mais il faudra le diviser en ses différentes parties pour montrer comment il est *composé*. C'est une narration qui ressemble beaucoup, toutes proportions gardées, aux pièces de théâtre ; comme ces dernières, elle a son commencement, son milieu, sa fin, ou pour mieux dire, son exposition, son nœud, son dénouement.

1<sup>o</sup> Exposition : depuis *un agneau...* jusqu'à : *en ces lieux attirait* (4 vers).

2<sup>o</sup> Nœud : depuis *qui te rend...* jusqu'à : *il faut que je me venge* (20 vers).

3<sup>o</sup> Dénoûement : la fin (3 vers).

Remarquons d'abord cette disposition 4-20-3 ; La Fontaine l'a voulu ainsi : quatre vers lui suffisent pour mettre les deux personnages en présence et pour nous intéresser au petit agneau ; nous tremblons déjà pour lui, car le loup cherche aventure et il a faim ; vingt vers ne sont pas de trop pour montrer l'injustice croissante du loup envers le plus inoffensif de tous les êtres ; trois vers suffisent pour annoncer que le crime est commis.

Non content de maintenir jusqu'au bout l'intérêt de son récit, La Fontaine a voulu tracer des *caractères* ; et il faut y faire attention, car le fabuliste est un



grand peintre de caractères. Remarquez qu'il a introduit d'abord l'agneau, parce qu'il veut nous intéresser à lui ; le loup ne vient qu'ensuite. L'agneau ne s'enfuit pas, à quoi bon ? Il ne cherche pas à fléchir le loup, ce serait peine perdue ; il s'efforce de lui faire entendre raison ; il lui prouve que l'eau ne remonte pas vers sa source et que l'on n'est pas coupable de crimes commis évidemment par d'autres ou même par des gens qui n'existent pas ; mais il a beau se faire humble et petit, tout cela ne sert de rien, sa mort était résolue. Quant au loup, c'est un affreux scélérat : il pourrait fondre sur l'agneau et l'étrangler tout d'abord ; point du tout, il prend son temps, il y met des formes, il prétend manger le mouton en sûreté de conscience, pour le châtier comme il le mérite.

On devra insister sur ces traits de caractère : « tu troubles ma boisson, tu as dit du mal de moi, ton frère a dit du mal de moi, j'ai entendu dire que toi, tes bergers et tes chiens vous ne m'épargnez guère ». Tout cela est effrayant, tout cela est malheureusement conforme à la réalité, car il y a des loups à deux pieds qui maltraitent des êtres sans défense.

Arrivons maintenant au détail ; cette fable est un chef-d'œuvre de composition, elle n'en est pas moins admirable au point de vue du style. On gâterait tout si l'on mettait un mot à la place d'un autre, c'est la perfection.

*Se désaltérait* : il n'y a pas *buvait à longs traits* ; l'agneau avait bien soif, il trouvait une boisson délicieuse et buvait à loisir, ne prévoyant pas le danger.

*Dans le courant d'une onde pure* : *onde* est un mot poétique ; eau pure ferait ici contresens ; *courant* est parfaitement juste, une eau qui court ainsi sur les cailloux est limpide, fraîche, vraiment délicieuse.

*Un loup survient*. Le mot *survenir* est admirable de précision pour marquer l'arrivée soudaine et imprévue de ce trouble-fête.

*A jeun* : il n'a rien mangé depuis la veille au soir, et, sans doute, la journée est avancée.

*Qui cherchait aventure* : ce loup ne passe pas son temps à se promener, il lui faut des occupations dignes de lui, des aventures, c'est un véritable aventurier.

*Et que la faim en ces lieux attirait*. On peut être surpris de voir un loup attiré par la faim et non par la soif sur le bord d'un ruisseau, mais les carnassiers savent très bien qu'ils peuvent faire bonne chasse près des cours d'eau où les animaux viennent boire.

On pourrait continuer cet examen détaillé ; les maîtres ne manqueront pas de le faire, au moins de temps en temps, et ils pourront ajouter des explications de langue et de grammaire qui intéressent les enfants ; ils diront par exemple que le mot *agneau* s'écrivait *agnel* et que Thibaut l'agnelet dans *Le Loup et les Bergers*, c'est Thibaut le petit agneau.

*Agneler* se dit de la brebis qui met au monde un agneau. *Désaltérait* est formé de *altérer* et de la particule *dé* qui sert à exprimer le contraire de l'action exprimée par le verbe, exemple : chausser, déchausser ; faire, défaire, etc. On devrait donc dire *déaltérer* ; c'est pour faciliter la prononciation qu'on a introduit la lettre *s*, de même que dans les mots : désapprendre, désavouer, etc.

On peut facilement continuer ces explications ; et, une chose certaine, c'est qu'il est aisé de faire passer un bon moment aux élèves en les plaçant en compagnie du fabuliste.

#### EXERCICE DE COMPOSITION

D'après les idées suivantes, mettre en prose la fable : *Le loup et l'agneau*.

1. L'agneau : ce qu'il fait.
2. Le loup : ce qu'il souhaite.
3. Ses injustes reproches : l'eau trouble, les médisances, la parenté.
4. Réponses franches et embarrassantes de l'agneau.
5. Le loup a bien faim : parti qu'il prend.
6. Que faut-il penser de la conduite du loup ?

C. FAILLETTAZ.



## DICTÉES

*Dictées pour le degré intermédiaire.*

### **Accord des qualificatifs et étude des verbes au mode affirmatif.**

#### LES PROMENADES.

I. L'homme qui a des loisirs se promène. Il visite des villes industrielles, des bourgs populeux, des villages paisibles, des hameaux tranquilles, des fermes prospères et des chalets pittoresques. Il parcourt des rues bruyantes, des places spacieuses, des ruelles étroites ou des faubourgs animés. Souvent il se trompe de route quand il arrive dans un carrefour ; il ne sait s'il doit aller au nord ou au midi, à l'est ou à l'ouest. Dans ses courses il voit une multitude de beaux édifices, des monuments remarquables, des églises gothiques ou romanes, des bazars universels, des magasins luxueux, des ponts hardis et une foule d'autres bâtiments publics et privés qui offrent un grand intérêt.

#### LA MONTAGNE.

II. J'aime la montagne. Quand mes loisirs me le permettent, je prends le sac du touriste et le bâton ferré, puis je gravis les pentes de nos Alpes. Je suis les chemins solitaires, les sentiers étroits et j'arrive au but désiré ! Tout en marchant j'admire la haute cime, la dent abrupte, l'aiguille élancée, mais je n'essaye pas de les atteindre. Je me contente de m'asseoir sur un avant mont et je contemple la grandeur, la puissance et l'éternelle beauté des œuvres de Dieu ! — Mon regard va du roc infranchissable à l'abîme profond, puis il se relève vers l'arête aiguë couronnée d'un pic géant qui se perd dans le ciel bleu !

III. Quand je vais à la montagne j'évite les passages trop difficiles, les cols dangereux, les sauvages névés et les glaciers étincelants dont les crevasses profondes sont autant de pièges tendus devant les pas de l'alpiniste inexpérimenté. Je fuis aussi l'hôtel somptueux, je frappe à la porte de l'humble chalet et je partage le repas du père hospitalier. Je cueille des fleurs odorantes : l'orchis vanillé, la grande gentiane, la jolie soldanelle et le rhododendron ferrugineux. Je respire l'air pur et vivifiant, je chante des refrains aimés, puis je rentre en ville avec des connaissances nouvelles et le désir ardent de revoir bientôt nos belles montagnes !

(Ces trois dictées ont été faites à la suite de l'étude de mots tirés du Vocabulaire de Pasche, numéros 144, 147. A. C.)

#### *Degré supérieur.*

### **Un ouragan.**

Le vent hurle, les arbres gémissent, la pluie fouette avec furie ; les nuages, chassés par la tempête, semblent raser le sol et s'entassent sans intervalles l'un sur l'autre ; pas une ouverture, pas une étoile, pas un rayon d'en haut ; on dirait que nous sommes emprisonnés entre la terre et une voûte épaisse qui nous sépare des cieux : bruit et agitation dans les ténèbres, voilà pour nous, en ce moment, toute la nature ! Qui pourrait voir les fleurs de nos champs les trouverait sans doute bien à plaindre : battues par les rafales, froissées, souillées, tourmentées, elles paraîtraient au supplice. Mais la crise qui les agite n'est qu'une intempérie passagère ; demain, le calme renaîtra, l'atmosphère resplendira de nouveau, et les plantes, qui périssaient aujourd'hui de chaleur et de sécheresse, rafraîchies, grâce à ces violences éphémères, relèveront au soleil leurs tiges plus verdoyantes et plus fermes, et leurs corolles épanouies. Telle est l'image des colères de Dieu : ses vengeances mêmes sont des bienfaits.

(Comm. de M. E. Buttet.)

J. REYNAUD (*Terre et Ciel*).